

doute la manière d'exprimer le dogme a pu évoluer, se perfectionner, mais la doctrine, elle, n'a jamais changé: elle est aussi vieille que l'Eglise, elle a commencé le jour même de l'institution de l'Eucharistie, et elle est parvenue jusqu'à nous par le canal des saints Pères, des docteurs ecclésiastiques, des définitions des papes et des conciles.

II

A côté, et bien près de l'enseignement doctrinal proprement dit que nous venons d'étudier, il faut placer l'enseignement contenu dans les formules liturgiques officiellement adoptées, selon la règle formulée par le pape saint Célestin Ier: *ut legem credendi lex statuat supplicandi*(1). Or là aussi nous trouvons des affirmations certaines, explicites, convaincantes de la croyance au dogme de la transsubstantiation. Nous nous contenterons de rappeler quelques textes sans avoir aucunement la prétention de tout dire.

Le plus ancien document liturgique connu est un sacramentaire attribué à Sérapion (358), évêque de Thmuis, en Egypte. Voici l'épichèle: "Dieu de vérité, vienne ton saint Verbe sur ce pain, pour que le pain devienne corps du Verbe, et sur ce calice, pour que le calice devienne sang de la vérité" (2). L'idée de changement substantiel est exprimée aussi pleinement que possible.

Même constatation dans la liturgie rapportée au livre VIII des Constitutions apostoliques: "Nous te demandons de regarder favorablement ces présents ici posés devant toi, ô Dieu qui n'as besoin de rien, et de les avoir pour agréables en l'honneur de ton Christ, et d'envoyer sur ce sacrifice ton Esprit, témoin des souffrances du Seigneur Jésus, afin qu'il consacre ce pain corps de ton Christ et ce calice sang de ton Christ"(3).

Saint Cyrille de Jérusalem dont nous avons déjà étudié la doctrine fait également allusion à une prière semblable: "Nous prions le Dieu bon d'envoyer le Saint-Esprit sur les

(1) Denzinger, *Euchiridion*, n. 139. — (2) Funk, *Didascalia et Const. Apost.*, t. II, page 173-179. — (3) *Id.* t. I, page 494, 520.